

résolution de faire son devoir ouvrira à cet homme le sentier du succès. Ce chemin est facile, il est plein de consolations, la Providence l'a doté et embelli de tous les avantages, de tous les charmes et de toutes les bénédictions qu'un homme de cœur puisse désirer.

A l'œuvre donc, jeunes gens, pères de famille, hommes de métiers, fils d'habitants, qui que vous soyez, quelle que soit votre condition, écoutez ces paroles d'un ami sincère qui vous veut du bien, prêtez l'oreille aux avis bienveillants qu'il ose vous faire parvenir dans ces pages écrites pour vous rendre service; venez voir les beaux domaines, les grands bois, les fertiles vallées qu'il vous propose de coloniser, soyez sûrs que vous ne serez pas trompés, votre avenir est là; d'immenses richesses, de grands trésors y sont enfouis, il ne tient qu'à vous d'en faire l'heureuse et importante acquisition.

Quand vous jetez les yeux sur les terres de notre vallée du St Laurent qui sont l'orgueil du pays, vous êtes parfois tentés de croire qu'il n'y a pas moyen de vivre ailleurs, de faire des établissements profitables sur d'autres points de la province, eh bien! il est temps de vous détromper, de déchirer le bandeau de préjugés qui retient tant de bras vigoureux et robustes sur des propriétés déjà morcelées. Voyez ce qui se fait aujourd'hui dans la vallée de l'Ottawa. Sous la parole de feu du Révérend M. Labelle, sous les efforts puissants de son indomptable énergie, la colonisation de ces lieux a fait des progrès incroyables. On dirait qu'il a dans ses mains le levier qui manquait à Archimède pour soulever le globe, ou bien encore qu'il a par devers lui les secrets merveilleux de la lyre d'Orphée. Il place ici une église, là un moulin, ailleurs un village. Il trace des chemins, il ouvre des rangs entiers, la forêt recule à son approche, un courant de population le suit partout où il passe. De nouvelles paroisses surgissent où il les a marquées, frappant le sol de ses pieds. Enfin tout un pays s'établit dans ces plaines et ces montagnes dont il a su faire l'espérance du colon.

Mais le théâtre sur lequel agit M. Labelle n'est pas différent du nôtre. Ce sont les mêmes bois, les mêmes terres, les mêmes collines, les mêmes vallées; les cours d'eau, les lacs sont semblables; d'ailleurs, on le verra plus loin, tous ces territoires se tiennent. Il auront le même avenir. Une population homogène s'y développera et la communication qu'un chemin de fer établira, dans quelques années, entre l'Ottawa et le St-Maurice, puis le lac St-Jean, mettra cette population en rapport avec le reste de la province, et lui fera connaître, d'une manière plus particulière encore, la richesse et l'importance des magnifiques domaines dont elle sera alors en possession. Si M. Labelle pouvait se multiplier, il ferait dans les plaines la *Mantavaisie* ce qu'il fait à Nominingue et dans toute la vallée de l'Ottawa. Mais dans l'impossibilité de l'y voir à présent, ou en attendant qu'il y vienne un jour qu'on veuille bien accepter comme invitation spéciale ces quelques pages, pâles et décolorées sans doute à côté d'une parole d'apôtre, mais remplies du plus pur patriotisme. Qu'on veuille bien croire à l'exactitude des renseignements qu'elles renferment, et surtout bien remarquer que l'auteur n'a qu'une chose en vue: le progrès de la colonisation, puisque c'est là l'œuvre nationale par excellence, une œuvre religieuse de pre-

mière importance, le vrai bien public enfin dans toute la force du mot.

La colonisation et l'agriculture à la Baie des Chaleurs.
— Nous profitons aujourd'hui du grand nombre de pages que nous avons à notre disposition, pour faire connaître à nos lecteurs un endroit bien propre à la colonisation, et qui ne pourra qu'être très avantageux aux cultivateurs, puisque, dans un avenir prochain, cette immense étendue de terres qui bordent la Baie des Chaleurs sera sillonnée par un chemin de fer qui devra se relier avec le Chemin de fer Intercolonial. Nous avons nous-même visité quelques-unes des paroisses de la Baie des Chaleurs, et nous n'hésitons pas à dire que les cultivateurs qui sauraient tirer de la mer les engrais fertilisants qu'elle ne cesse de jeter sur le rivage, obtiendraient de leurs terres des récoltes abondantes qui procureraient l'aisance, la richesse même, à des milliers de familles.

Nous laissons à M. le Dr Martin, député de Bonaventure, qui réside à Carleton, Baie des Chaleurs, et qui a parcouru nombre de fois les côtes de la Gaspésie, le soin de nous renseigner sur la fertilité de ces endroits, en publiant le remarquable discours suivant, qu'il a prononcé à une des Séances de la dernière Session de l'Assemblée Législative de Québec:

On me pardonnera si, pendant quelques instants, j'interromps les procédés de cette honorable Chambre, pour lui faire part de mes remarques et de mes observations sur les avantages qu'offre à l'agriculture, à la colonisation et aux industries ce vaste territoire de la Gaspésie, comprenant les comtés de Gaspé et de Bonaventure. Mais je m'occuperai plus spécialement du comté de Bonaventure, parce que je me trouve en état de parler et de donner des renseignements avec une plus grande connaissance des lieux et des circonstances.

Depuis un certain nombre d'années, il n'y a pas à en douter, ceux qui m'ont précédé dans la carrière que je viens d'embrasser, se sont efforcés de faire connaître au public les avantages que présente cette partie importante de la province, et je ferai de mon côté, tout ce qui est en mon pouvoir, pour continuer cette œuvre, qui me paraît être, pour le moment, la plus urgente.

Il est reconnu qu'autrefois, les habitants de la Péninsule, se livrant presque exclusivement à la pêche, n'ont pu faire apprécier les richesses et les ressources que présentent les terres de cette partie du pays; mais, plus tard on s'aperçut qu'elles offraient de grands avantages pour l'agriculture et la colonisation. Aujourd'hui, l'on voit des hommes haut placés et des hommes bien connus dans le monde politique, faire des efforts inouïs, travailler avec générosité et courage, pour obtenir la construction du chemin de fer qui doit la parcourir dans toute sa longueur. Ce chemin semble être pour nous, nous ne craignons pas de l'avouer candidement, l'artère vitale de notre Péninsule.

A 1851, c'est avec plaisir que nous avons vu, l'année dernière, le gouvernement, avec toute cette honorable députation, comprendre l'importance de cette grande entreprise, en accordant à la compagnie une subvention généreuse. Et on me permettra, M. l'Orateur, de venir aujourd'hui payer aux membres de cette honorable chambre le tribut de reconnaissance auquel ils ont droit.

On dit souvent que la reconnaissance suit bien rarement la bienfaisance, mais il ne peut en être ainsi des habitants du comté de Bonaventure, car je suis certain d'être l'écho fidèle de leurs sentiments, en vous offrant un sincère remerciement. Mais, M. l'Orateur, si le gouvernement Chapleau et cette honorable chambre ont désiré contribuer largement au succès de cette entreprise, les habitants du comté de Bonaventure, de leur côté, ont voulu manifester publiquement leur zèle et leur empressement, en donnant gratis tout le droit de passage. Il faut espérer que tous ces grands sacrifices et que toutes ces démarches finiront par convaincre ceux qui ont toujours cru la chose non sérieuse.